

Commune

du

TEILLEUL

60, rue Beauregard

LE TEILLEUL

50 640 LE TEILLEUL



«Titre» «Nom» «Prénom»

«Adresse1»

«Adresse2»

«Code\_postal» «Ville»

Le Teilleul,

Le 20 juin 2024

**CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

«Titre»,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura

lieu **le Jeudi 27 juin 2024 à 20 heures 30** à la  
**Mairie « 60 Rue Beauregard » du Teilleul.**

Ordre du jour sera le suivant

- ↺ Création d'un terrain multisports – Le Teilleul (50) – Aides financières accordées.
- ↺ Programme de voirie année 2024 – Attribution des marchés de travaux.
- ↺ Lotissement communal « La Butte Rouge 2 » Le Teilleul – Phase opérationnelle – Viabilisation – Desserte en électricité et en éclairage public.
- ↺ Commune du Teilleul – Restauration de la sacristie de l'église Saint-Patrice – Fiches de modification de travaux.
- ↺ Aide Feader – Rénovation d'un local commercial en centre bourg ex Maison la Presse 13 rue Beauregard – Prolongation de la date limite de fin d'exécution de l'opération.
- ↺ Modification de la délibération du conseil municipal du 7 mars 2024 – Acquisition d'une parcelle constructible située « 32 rue St Patrice » Le Teilleul – Consorts Delourme.
- ↺ Convention pour la fourniture des repas à l'école du Teilleul – Modifications – Tarifs facturés aux usagers.
- ↺ Convention d'organisation d'une saison de spectacles « La Manche met les villes en scène » - Saison 2024/2025.
- ↺ Année 2024 – Attribution des subventions de fonctionnement aux associations – Complément à la délibération du conseil municipal du 8 avril 2024.
- ↺ Vente de l'immeuble communal situé à Ste Marie du Bois, 19 route de Sainte Marie.
- ↺ Marchés d'assurances « Véhicules à Moteur » - Avenant d'ajustement contractuel.
- ↺ Frais de fonctionnement de l'Ecole du Teilleul – Année scolaire 2024/2025
- ↺ Avancement de grade – Création d'emplois
- ↺ Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) – Complément et rectification de la décision du conseil municipal du 5 avril 2022 – Service Administratif
- ↺ Indemnité pour le gardiennage des églises communales pour l'année 2024.
- ↺ Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Véronique KUNKEL,  
Maire,

